



En France le décret 2002-72 fait scandale !

Il est calqué sur une recommandation européenne, elle même critiquée par le parlement européen.

Il autorise les opérateurs (Bouygues, Orange, SFR et FREE) à émettre de **41V/m à 61V/m** alors que

les études scientifiques indépendantes-(rapport bioinitiative) recommandent de ne pas dépasser 0,6V/m,

et non L'OMS dont les opérateurs se recommandent (Médiateur) + 80 autres médicaments, est elle crédible ?

Certains pays ont adopté d'autres valeurs :

Leganes Espagne 0,6 V/m

Autriche 0,6 V/m

Liechtenstein 0,6 V/m

Luxembourg 3 V/m

Suisse 4 V/m

Monaco 4 V/m,

Pologne 6 V/m

Russie 6 V/m

Italie 6 V/m (mais Toscane 0,3 V/m)

France 41V/m et 61V/m !!!!!!!!!!!

Ces normes ne sont dépassées par aucun pays au monde !!!